



CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

# Recrutement

## Procédure indicative

15 novembre 2018

		Candidat	Président	Autorité de tutelle
<b>N-3</b> (minimum)	Participation des enseignants qui s'interrogent sur la prise de responsabilité à trois « <a href="#">Mercredis de discernement</a> » à la Direction diocésaine	Inscription		Invitation
<b>Mars N-2</b>	« Envoi en formation » de chef d'établissement par une autorité de tutelle qui suit le candidat	Demande		Envoi
	Candidature lorsque les <a href="#">conditions</a> juridiques et de formation sont remplies	Candidature		Sélection
<b>Oct. N-1</b>	Sondage auprès des chefs d'établissement en poste à Paris sur leurs intentions pour la rentrée suivante			Sondage
<b>Déc. N-1</b>	Recrutement des candidats sur un poste donné ou inscription au vivier des chefs d'établissement	Entretien		Entretien
<b>Avant le 1<sup>er</sup> mars</b>	Information statutaire du président d'Ogec et de l'autorité de tutelle par les chefs d'établissement qui veulent quitter leur poste à la rentrée		Information	Information
↓	Avis du directeur diocésain aux autorités de tutelle congréganistes sur un candidat pressenti			Avis
↓	Proposition de <a href="#">contrat avec rémunération</a>			Proposition
↓	Recherche d'accord du président d'Ogec		Accord	
↓	Nomination et délivrance d'une <a href="#">lettre de mission</a>			Nomination
↓	Rédaction et signature d'un contrat de travail	Signature	Signature	Rédaction
↓	Annonce écrite de la nomination par l'autorité de tutelle à toute la communauté éducative			Annonce
<b>Mai-juin</b>	Présentation du chef d'établissement par l'autorité de tutelle à l'équipe éducative			Présentation
<b>1<sup>er</sup> sept.</b>	Prise de fonction	Rentrée		
<b>Oct.-déc.</b>	Entretien avec l'autorité de tutelle en présence du président d'Ogec pour préciser la lettre de mission	Entretien	Participation	Précision de la mission